



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
8	8	6	5

Séance du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril, à dix heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. EGG Philippe, Maire**

Date de la convocation

02.04.2024

Présents : Claudie BLANC, Marie-Jo SOTTO, Mireille CERE, Régis VALENTIN, Elisabeth ESTIENNE

Absentes excusées : Fat LAKEHAL, Geneviève MANENT

Secrétaire de séance : Régis VALENTIN

Délibération n°02/2024

Objet : Vote du compte administratif 2023

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration qu'il convient d'arrêter la gestion comptable 2023 du CCAS.

Il est proposé de voter le compte administratif selon les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 5 506 €

Recettes de fonctionnement : 8 254.02 €

Résultat de l'exercice 2023 : 2 748.02 €

Excédent de fonctionnement reporté 2022 : 254.02 €

Excédent global de fonctionnement 2023 : 2 748.02 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement : 719.99 €

Recettes d'investissement : 5 938.61 €

Résultat exercice 2023 : 5 218.62 €

Excédent d'investissement reporté : 5 938.61 €

Excédent global d'investissement 2023 : 5 218.62 €

Conformément à la réglementation, le Président se retire et ne participe pas au vote.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 084-268400561-20240409-DE_02_2024-DE

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Fait à Cucuron, le 11.04.2024

Le Président du CA du CCAS

Philippe EGG

Le secrétaire de séance

Régis VALENTIN



Publiée le :